

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA  
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE  
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES  
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE N'DALI**

**VERSION DEFINITIVE**

**Juin 2020**

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
x Rapport définitif	15/06/2020

**BENIN** : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°  
3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo– 02 BP 1913 Cotonou \_Tel/(00229) 21 30 54 22

**TOGO** : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –  
06 BP 60535 Lomé Tel/ (00228) 22 61 03 99

**FRANCE** : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : [bec@becsar.com](mailto:bec@becsar.com) / [bec\\_scp@yahoo.fr](mailto:bec_scp@yahoo.fr)

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

## SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017 .....	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE.....	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	13
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION .....	14
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées .....	14
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) .....	14
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation .....	14
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation).....	15
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité .....	15
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	21
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	21
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	22
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes .....	22
5.6.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur .....	22
8.2.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de.....	25
8.3.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	26
8.4.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés .....	28
IX.	ANNEXES .....	30

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des  
Marchés Publics (ARMP)**

**08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76**

**Cotonou (Rép. du Bénin)**

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de services publics de différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de N'DALI.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de services publics en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;

- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



*Serge Mensah*  
**Serge MENSAH**  
**Associé-Gérant**  
**Expert en passation des marchés**  
**Expert-Comptable Diplômé**

## II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de services public de la Commune de N'DALI pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	6	106 703 500
	Marchés de la population mère	8	139 598 519
	%	<b>75,00%</b>	<b>76,44%</b>
2017	Marchés audités	12	241 412 608
	Marchés de la population mère	16	291 581 268
	%	<b>75,00%</b>	<b>82,79%</b>

### Opinions

#### ➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de N'DALI sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	5	1	1	0	3
2	DC	1	1	0	0	0
<b>Total général</b>		<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>%</b>		<b>100%</b>	<b>33%</b>	<b>67%</b>		

#### Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

#### ✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Commune de N'DALI sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable		Défavorable	
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	12	4	2	0	6
Total général		12	4	2	0	6
%		100%	33%	67%		

Légende

REG Procédure régulière  
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités  
 IRR Procédure irrégulière  
 NUL Marché nul  
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

**Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de services publics en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune de N'DALI conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020

**Serge MENSAH**  
**Associé-Gérant**  
**Expert en passation des marchés**  
**Expert-Comptable Diplômé**

### III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

**Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation**

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	136 623 444	7	103 728 425	5	75,92%	71,43%
	DC	2 975 075	1	2 975 075	1	100,00%	100,00%
	<b>Total général</b>	<b>139 598 519</b>	<b>8</b>	<b>106 703 500</b>	<b>6</b>	<b>76,44%</b>	<b>75,00%</b>
2017	AOO	291 581 268	16	241 412 608	12	82,79%	75,00%
	<b>Total général</b>	<b>291 581 268</b>	<b>16</b>	<b>241 412 608</b>	<b>12</b>	<b>82,79%</b>	<b>75,00%</b>

**Commentaire :**

A la lecture du tableau ci-dessus :

➤ **Gestion 2016**

Il est à observer que le mode de passation de marché utilisé est l'appel d'offre ouvert et la demande de cotation. Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 75% en volume et 76,44% en valeur des marchés à auditer.

➤ **Gestion 2017**

L'appel d'offres ouvert est le seul mode de passation utilisé par l'AC, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, nous a permis de retenir dans la population primaire, 75% en volume et 82,79% en valeur des marchés à auditer.

**Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés**

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fourniture	16 313 500	1	16 313 500	1	100%	100%
	Travaux	123 285 019	7	90 390 000	5	73,32%	71,43%
	<b>Total général</b>	<b>139 598 519</b>	<b>8</b>	<b>106 703 500</b>	<b>6</b>	<b>76,44%</b>	<b>75,00%</b>
2017	Fourniture	24 804 190	2	24 804 190	2	100%	100%
	Travaux	266 777 078	14	216 608 418	10	81,19%	71,43%
	<b>Total général</b>	<b>291 581 268</b>	<b>16</b>	<b>241 412 608</b>	<b>12</b>	<b>82,79%</b>	<b>75,00%</b>

**Commentaire :**

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés à savoir : les marchés de fournitures, et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux échantillonnés représentent 62,5% en volume et 64,75% en valeur par rapport à la population mère.

➤ **Gestion 2017**

Les marchés de fournitures, et les marchés de travaux sont les deux types de marchés passés par l'AC. Les marchés de travaux échantillonnés sont majoritaires et représentent 62.5 % en volume et 74,29 % en valeur par rapport à la population mère.



**Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité**

➤ **Gestion 2016**

N°	Intitulé du marché (Contrat, Bon de commande, Accord, Convention...)	Référence du marché	SOURCE PRINCIPALE DE FINANCEMENT	Mode de passation	NATURE DE LA PRESTATION	Montant du marché
1	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Bassi/B	Marché 51/01/N'Dali-2016	FADeC 2016	AOO	Travaux	21 685 035
2	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Sirarou/C	Marché 51/03/N'Dali-2016	FADeC 2016	AOO	Travaux	21 180 730
3	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP de Tanga	Marché 51/04/N'Dali 2016	FADeC 2016	AOO	Travaux	21 652 313
4	Acquisition de 20 vingt motos avec accessoires au profit de la Mairie de N'Dali	Maché 51/05/N'Dali 2016	Fonds propres	AOO	Fourniture	16 313 500
5	Travaux de curage de caniveaux et de Désherbage des rues dans la ville de N'Dali	Marché 51/06/N'Dali 2016	Fonds propres budget Communal 2016	DC	Travaux	2 975 075
6	Construction d'un bloc de 6 boutiques au marché de N'Dali (Lot1)	Marché 51/07/N'Dali 2016	Fonds propres	AOO	Travaux	22 896 847
<b>TOTAL</b>						<b>106 703 500</b>

➤ **Gestion 2017**

N°	Désignations	Références	Financement	Titulaire du marché	Type de marchés	Mode de passation	Montant du marché TTC
1	Fourniture et livraison de 400 tables bancs à deux places, 100 tables-tabouret, 5 tables pour enseignants et 5 chaises pour enseignants Lot1	Marché 51/13/N'Dali 2016	FADeC 2016	ETS ENTREPRISE EBEN-EZER	Fourniture	AOO	12 378 790
2	Fourniture et livraison de 400 tables bancs à deux places, 100 tables-tabouret, 5 tables pour enseignants et 5 chaises pour enseignants Lot2	Marché 51/14/N'Dali 2016	FADeC 2016	COBAGECI	Fourniture	AOO	12 425 400
3	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot1)	Marché 51/09/Entretien ITR N'Dali 2016	FADeC Piste 2016+ Budget Communal	ETS ROYAL BUSINESS	Travaux	AOO	13 525 042
4	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot2)	Marché 51/10/Entretien ITR N'Dali 2016	FADeC Piste 2016+ Budget Communal	CRAC BTP	Travaux	AOO	10 846 350
5	Construction d'une clôture de 70 ml et du logement de la sage femme de Sirarou	Marché 51/12/N'Dali 2016	FADeC AFFECTE (MINISTERE DE LA SANTE 2016)	ETS GBI AU POINT	Travaux	AOO	29 668 976
6	travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sonnoumon Lot1	Marché 51/15/N'Dali 2016	FADeC 2016	GB INTER	Travaux	AOO	22 535 601
7	travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sirarou Lot2	Marché 51/16/N'Dali 2016	FADeC 2016	IB SERVICE	Travaux	AOO	23 320 413
8	Travaux de construction de deux blocs de 4 boutiques à Sonnoumon	Marché 51/19/N'Dali 2016	FADeC 2016	OLA IYA	Travaux	AOO	30 638 752
9	Travaux d'ouverture de 10 Km de voies urbaines à N'Dali Lot1	Maché 51/20/N'Dali 2016	FADeC 2016	BELIER BTP	Travaux	AOO	25 501 782
10	Travaux d'ouverture de 10 Km de voies urbaines à Boko et Komiguéa Lot2	Marché 51/21/N'Dali 2016	FADeC 2016	ELITE GROUPE	Travaux	AOO	25 994 002
11	Construction d'un module de 3 classes+bureau +magasin à l'EPP Gah Winra	Marché 51/03/N'Dali-2017	FADeC AFFECTE 2016	ETABLISSEMENT ZOUNMENOUCBTP	Travaux	AOO	17 078 600
12	Construction d'un module de 3 classes+bureau +magasin à l'EPP Bournin	Marché 51/04/N'Dali 2017	FADeC AFFECTE 2016	ETABLISSEMENT SAMBO MANSAS	Travaux	AOO	17 498 900
<b>TOTAL</b>							<b>241 412 608</b>



Commentaire :

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus que :

➤ **Gestion 2016**

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus, que les six (06) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de quatre (04) procédures distinctes comme la compilation ci-après

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DC	1	1
2	AOO	5	3
<b>Total général</b>		<b>6</b>	<b>4</b>

➤ **Gestion 2017**

Les douze (12) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de sept (07) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	12	7
<b>Total général</b>		<b>12</b>	<b>7</b>

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
6		C6	KO					Toute la documentation n'est pas communiquée
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
<b>Légende</b>								
<u>C1</u>	<i>Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)</i>							
<u>C2</u>	<i>Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)</i>							
<u>C3</u>	<i>Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)</i>							
<u>C4</u>	<i>Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés</i>							
<u>C5</u>	<i>Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)</i>							
<u>C6</u>	<i>Qualité du système d'archivage ( Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)</i>							
<u>C7</u>	<i>Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement ...)</i>							
<u>C8</u>	<i>Publication des décisions d'attribution</i>							
<b>Mettre &lt; OK &gt; si satisfaisant, &lt; KO &gt; si non</b>								

## V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

### 5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP), la liste de pièces et documents à collecter. L'examen de l'exhaustivité des pièces sous contrôle collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	92%	66%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

### 5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour chaque gestion budgétaire auditée, il a été observé que le Plan de Passation des Marchés a été élaboré par la PRMP de la Commune de N'DALI. Les PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP. Nous n'avons pas d'observation au sujet de l'inscription des marchés audités dans ledit plan. Cependant certains marchés qui étaient inscrits au PPMP de 2016 ont été exécutés en 2017. Ces marchés n'ont pas fait l'objet de report dans la PPMP de 2017.

### 5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ **Au titre de 2016 :**

Pour les six (6) marchés audités, à 46 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ **Au titre de 2017 :**

Pour les douze (12) marchés audités, s'évalue à 54 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant témoigne du souci de l'AC à procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**

#### 5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, le seul marché de demande de cotation audité est un marché de travaux qui ne figure pas dans les repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

#### 5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

##### PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

###### ➤ Gestion 2016

- 1- Marché 51/01/MCN'/PRMP/SPRMP-du 05/09/2016, relatif à la construction d'un module de 03 trois classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EPP Bassi/B (lot 1), attribué à KB-SARL pour un montant TTC de 21 685 036 FCFA, source de financement : FADeC 2016.
- 2- Marché 51/03/MCN'/PRMP/SPRMP-16 relatif à la construction d'un module de 03 trois classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EPP Sirarou/C (lot 3), attribué à GB INTER pour un montant de 21 180 730 FTTC, source de financement : FADeC 2016.
- 3- Marché 51/04/MCN'/PRMP/SPRMP-16 relatif à la construction d'un module de 03 trois classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EPP de Tanga (lot 4), attribué à SUBERANA pour un montant de 21 652 313 FTTC source de financement : FADeC 2016.

Les trois marchés ci-dessus ont été passés au terme d'une unique procédure d'appel ouvert répartis en quatre lots. L'échantillon porte sur trois lots.

##### Pièces manquantes

- DAO ;
- Contrats

##### Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

##### Points faibles (faiblesse) relevés

- Néant

##### Conclusion :

Nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion sur la procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus en raison de l'indisponibilité des pièces essentielles.

4- Marché 51/05/N'DALI-16 relatif à la fourniture de 20 vingt motos avec accessoires au profit de la Commune de N'Dali, attribué à STE JENCOSMAS pour un montant TTC de 16 313 500 FCFA source de financement : Fonds Propres

**Pièces manquantes**

- L'avis publié de l'appel d'offres ouvert ;
- L'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- La notification du marché approuvé ;
- Contrat du marché
- La publication de l'avis d'attribution provisoire et définitive.

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2016

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**Nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion sur la procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus en raison de l'indisponibilité des pièces essentielles.**

5- Marché 51/07/N'Dali 2016 relative aux travaux de construction d'un bloc de six boutiques au marché de N'Dali (Lot1), attribué à GBEMY SHOLA pour un montant TTC de 22.896.847 FCFA, source de financement : Fonds propres

**Pièces manquantes**

- La preuve de publication des avis l'attribution provisoire et définitive

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.**



## **PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION**

6- Marché 51/06/MCN'/PRMP/SPRMP-16 relatif aux travaux de curage de caniveaux et de désherbage des rues dans la ville de N'Dali, attribué à GB INTER pour un montant TTC de 2 975 075 FCFA ?  
source de financement : Fonds Propres.

### **Pièces manquantes**

- Néant

### **Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- Contrat approuvé.

### **Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion** : La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

### **➤ Gestion 2017**

- 1- Marché 51/13/N'Dali 2016 relatif à la fourniture et la livraison de 400 tables bancs à deux places, 100 tables-tabouret, 5 tables pour enseignants et 5 chaises pour enseignants Lot1, attribué ETS ENTREPRISE EBEN-EZER pour un montant TTC de 12.378.790 FCFA ; source de financement : Fonds 2016
- 2- Marché 51/14/N'Dali 2016 relatif à la fourniture et à la livraison de 400 tables bancs à deux places, 100 tables-tabouret, 5 tables pour enseignants et 5 chaises pour enseignants Lot2, attribué à COBAGECI pour un montant TTC de 12.425.400 FCFA ; source de financement : Fonds 2016

### **Pièces manquantes**

- La publication de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- PV d'ouverture des plis ;
- Le rapport analyse et d'évaluation des offres ;
- Le PV d'attribution provisoire ;
- La notification d'attribution provisoire ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Les contrats approuvés des marchés (lot 1 et 2)

### **Conclusion** :

**Nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion sur la procédure d'attribution des marchés ci-dessus en raison des pièces justificatives manquantes.**

- 3- Marché 51/09/Entretien ITR N'Dali 2016 relatif aux travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot1) attribué à ETS ROYAL BUSINESS pour un montant TTC de 13.525.042 FCFA, source de financement : FADEC Piste + Budget Communal

**Pièces manquantes**

- La notification du marché approuvé ;
- La publication de l'attribution définitive.

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.**

- 4- Marché 51/10/Entretien ITR N'Dali 2016 relatif aux travaux d'entretien courant des infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot2), attribué à CRAC BTP pour un montant TTC de 10.846.350 FCFA, source de financement : FADEC Piste + Budget Communal

**Pièces manquantes**

- La notification de l'attribution provisoire

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 du code des marchés publics de 2009)**

- 5- Marché 51/12/N'Dali 2016 relatif à travaux de construction d'une clôture de 70 ml et du logement de la sage-femme de Sirarou, attribué à ETS GBI AU POINT pour un montant TTC de 29.668.976 FCFA, source de financement : FADEC affecté 2016

**Pièces manquantes**

- Publication de l'attribution définitive

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.**

6- Marché 51/15/N'Dali 2016 relatif aux travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sonnoumon Lot 1, attribué à GB INTER pour un montant TTC de 22.535.601 FCFA, source de financement : FADEC 2016

7- Marché 51/16/N'Dali 2016 relatif aux travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sirarou Lot 2, attribué à IB SERVICE pour un montant TTC de 23.320.413 FCFA, source de financement : FADEC 2016.

**Pièces manquantes**

- Preuve de la publication de l'avis d'attribution provisoire

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés est régulière.**

8- Marché 51/19/N'Dali 2016 relatif aux travaux de construction de deux blocs de 4 boutiques à Sonnoumon, attribué à OLA IYA pour un montant TTC de 30 638 752 FCFA, source de financement : FADEC 2016

**Pièces manquantes**

- Les offres des soumissionnaires ;
- Le PV d'ouverture des plis
- Le rapport d'analyse et d'évaluation des offres ;
- Le PV d'attribution provisoire ;
- L'ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;

**Les points forts (forces) relevés**

Inscription du marché au PPM de 2016

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**Nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion sur la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus en raison des pièces justificatives manquantes.**

9- Marché 51/20/N'Dali 2016 relatif aux travaux d'ouverture de 10 Km de voies urbaines à N'Dali Lot 1, attribué à BELIER BTP pour un montant TTC de 25.501.782 FCFA, source de financement : FADEC 2016

10- Marché 51/21/N'Dali 2016 relatif aux travaux d'ouverture de 10 Km de voies urbaines à Boko et Komiguéa Lot2, attribué à ELITE GROUPE pour un montant TTC de 25.994.002 FCFA, source de financement : FADEC 2016

**Pièces manquantes**

- La publication de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- Le PV d'ouverture des plis ;
- Le rapport d'analyse et d'évaluation des offres ;
- Le PV d'attribution provisoire ;
- L'ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription du marché au PPM de 2016

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Néant

**Conclusion :**

**Nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion sur la procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés ci-dessus en raison des pièces justificatives manquantes.**

11- Marché 51/03/N'Dali-2017 relatif aux Construction d'un module de 3 classes plus bureau +magasin à l'EPP Gah Winra (lot1), attribué ETABLISSEMENT ZOUNMENOUCBTP pour un montant TTC de 17.078.600 FCFA, source de financement : cofinancement FADEC affecté 2016 et participation communautaire.

**Pièces manquantes**

- La publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Les offres des soumissionnaires ;

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription des marchés au PPM de 2017
- Obtention de l'ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés est irrégulière en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 du code des marchés publics de 2009).**

- 12- Marché 51/04/N'Dali 2017 relatif à la construction d'un module de 3 classes + bureau + magasin à l'EPP Bournin (lot 2); attribué ETABLISSEMENT SAMBO MANSA pour un montant TTC de 17.498.900 FCFA, source de financement : cofinancement FADEC affecté 2016 et participation communautaire.

**Pièces manquantes**

- La publication de l'avis d'appel d'offres ;
- La publication de l'attribution définitive

**Les points forts (forces) relevés**

- Inscription des marchés au PPM de 2017
- Obtention de l'ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

**Points faibles (faiblesse) relevés**

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

**Conclusion :**

**La procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés est irrégulière en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 du code des marchés publics de 2009).**

**VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC**

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

**VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE**

La revue de l'exécution financière des marchés révèle que tous les marchés ayant fait l'objet d'audit ont été payés à hauteur de 100%. Les preuves de règlement ont été communiquées au cabinet.

Cependant, il est constaté que certains marchés sont exécutés avec grand retard sans que les preuves d'application des pénalités soient communiquées au consultant.

## **VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC**

### **8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes**

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

#### **❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

#### **❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

#### **❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

### **8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur**

#### **❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance <b>élevée</b> "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité <b>Satisfaisante</b> "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité <b>Moyenne</b> "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité <b>Insatisfaisante</b> "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance <b>élevée</b> "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité <b>Satisfaisante</b> "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité <b>Moyenne</b> "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité <b>Insatisfaisante</b> "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.



### 8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
<b>EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC</b>						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
<b>NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES</b>				1,00		

**Conclusion : Le niveau de performance est de 1.**

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur

### 8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
<b>REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION</b>							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	5	5	3	60%	Indisponibilité du DAO	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	5	5	1	20%	indisponibilité de l'avis d'appel d'offres publié	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	5	5	1	20%	indisponibilité de l'avis d'appel d'offres publié	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	5	5	5	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	6	6	1	17%	contrat indisponible	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	6	6	1	17%	contrat indisponible	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	<b>TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)</b>				<b>16,67%</b>		
	<b>TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)</b>				<b>92,00%</b>		
1	<b>TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C= A/B)</b>				<b>18,12%</b>		

**Conclusion** : Le taux de non-conformité est de **18,12%**.

Nous notons une Performance **Satisfaisante** et de plus l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a) * 100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
<b>REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION</b>							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	12	12	6	50%	Indisponibilité de l'avis d'appel d'offres publié	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	12	12	6	50%	Indisponibilité de l'avis d'appel d'offres publié	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	12	12	5	42%	Indisponibilité des PV d'ouvertures des offres	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	12	12	5	42%	Indisponibilité du rapport d'analyse et d'évaluation des offres	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DAO)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	12	12	2	17%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	12	12	2	17%	indisponibilité du contrat	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	12	12	2	17%	indisponibilité du contrat	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	<b>TAUX DE NON CONFORMITE _REVUE DE CONFORMITE (A)</b>				<b>16,67%</b>		
	<b>TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)</b>				<b>66,00%</b>		
1	<b>TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C= A/B)</b>				<b>25,25%</b>		

**Conclusion : Le taux de non-conformité est de 25,25%.**

Nous notons une Performance **satisfaisante** et de plus l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées

## 8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

### ➤ Gestion 2016

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
<b>REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE</b>							
1	Garantie de soumission	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PJ, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	6	6	2	33%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
<b>MOYENNE</b>					8,33%		

**Conclusion :** Le taux de non-conformité est de 8.33%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

➤ **Gestion 2017**

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
<b>REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE</b>							
1	Garantie de soumission	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	12	12	5	42%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
<b>MOYENNE</b>					10,42%		

**Conclusion :** Le taux de non-conformité est de **10,42%**.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

**IX. ANNEXES**

**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	YOROU G. Gaston	Le Maire
2	DOUAROU O. Sidi	1 <sup>ER</sup> Adjoint au Maire
	SINAO Orou Gbéro	C/ST
4	GOUDI Aliou	S/PRMP

**ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION**

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

**Nom de l'Autorité Contractante :** COMMUNE DE N'DALI

**Date de tenue de la séance de restitution :** 16 Novembre 2019

**Heure de démarrage :** 16 h 50 mn

**Heure de fin :** 17h 10 mn

**Personnes présentes à la séance :**

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

**I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution**

- Les actes de nominations des membres des organes de passation et de contrôle (Secrétariat de la PRMP ; CCMP) au titre de la gestion budgétaire 2017
- Le rapport annuel d'activités de la CCMP au titre de la gestion 2017

**II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte**

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Les actes de nominations des membres des organes de passation et de contrôle (Secrétariat de la PRMP ; CCMP) au titre de la gestion budgétaire 2016 ;
- Les rapports trimestriels de la PRMP sur la passation et l'exécution au titre des gestions 2016 et 2017
- Le rapport annuel d'activités de la CCMP au titre de la gestion 2016

**III. Synthèse des observations du consultant**

**3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC**

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 51/007/MCN'/SG/ST du 24/08/2015 portant délégation des compétences au Maire de la commune en qualité de Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de N'dali
Secrétariat PRMP	Arrêté N° 51/074/MCN'/SG/ST du 10/07/2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du SPRMP de la Mairie de N'dali

Sg 8 1



BEC SARL

CPMP	Arrêté N° 51/009/MCN'/SG/ST du 24/08/2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la commission communale de passation des marchés publics de la commune de N'dali
CCMP	Arrêté N° 51/077/MCN'/SG/ST du 10/07/2017 portant nomination des membres de la CCMP de la Mairie de N'dali

- ✓ Diverses formations reçues du CeFAL en collaboration avec l'ARMP et d'autres partenaires comme le le PSDCC

Constat 2: Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

**3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés**

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de six (6) marchés pour une valeur totale de cent un millions seize mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (101.016.799) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de douze (12) marchés pour une valeur totale de cent soixante-trois mille cent quarante et un mille cinq cent quarante-sept (163.141.547) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

**Forces :**

- Inscription des marchés dans le plan de passation
- Observation des délais légal d'attente et de validité des offres

**Faiblesses**

- Non-respect du délai d'ouverture, d'analyse et d'évaluation des offres par endroit (marché n°51/01/N'DALI-2016 du 05/09/2016 relatif à la construction d'un module de 03 classes + bureau et magasin avec équipement à l'EPP BASSI/B)
- Non-respect du délai de transmission du PV d'attribution provisoire à l'organe compétent chargé du contrôle par endroit (marché n°51/09/Entretien ITR/N'DALI-2016)
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés).

**3.3. Sur les plaintes**

Nous n'avons connaissance d'aucune plainte des soumissionnaires auprès de l'AC, ni de recours de soumissionnaires formulé contre l'AC au niveau de l'ARMP.

**3.4. Sur l'exécution financière**

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Nous n'avons pas non plus obtenu les preuves d'une application de pénalité de retard prévu au contrat.

**3.5. Divers**

Les différentes autorités de l'AC présentes à la séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées et promettent se corriger.

*Sg* 2

BEC SARL

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h 10 min.

Fait à N'dali, le 16 Novembre 2019

Pour Bec Sarl

  
A. Narcisse

Pour l'autorité contractante

  
SINA OUNEGUI O. Gbea

BEC Sarl  
02 BP 1913 Cotonou  
Tél : +229 21 30 54 22  
Email : bec\_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017**

**SEANCE DE BRIEFING**

Autorité Contractante : Commune de N'dali

11 / 11 / 2019

**Liste de présence**

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	MAFFOX Tanguy	chef de mission/BEC SARL	96 00 31 77 / 63 40 32 50 bec-sep@yahoo.fr	
2	YOROU G. Gaston	Maire de N'Dali	gaston.yorou@yahoo.fr 97 76 39 6 8	
3	DOUAROU O. Sidou	1er Adjuvant Maire	douarou6@gmail.com 97 65 87 35	
4	SINA O. Orou Gbèro	CPST	gberosina@gmail.com 95 25 60 58 / 97 42 91 62	
5	ADOU TO N. Francis	Auditeur BEC Sarl	66 76 31 12	
6	YATCHE Aminou	Auditeur BEC Sarl	aminouyatche97@gmail.com 64 06 85 77	
7	ASSOVI Ulrich	Auditeur BEC Sarl	uovib6@gmail.com 95-66-03-03	
8	GOUSA Aliou	SPRMP maire	971136285 gousaaliou@gmail.com	

**ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité**

✓ **Gestion 2016**

**Procédure d'appel d'offres ouvert**

N°	Marchés (N° & Intitulé)	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% Global
		2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Bassi/B	1	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	15	12	80%	84%
2	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Sirarou/C	1	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	0	15	13	87%	
3	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP de Tanga	1	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	0	15	13	87%	
4	Acquisition de 20 vingt motos avec accessoires au profit de la Mairie de N'Dali	0	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	12	80%	
5	Construction d'un bloc de 6 boutiques au marché de N'Dali (Lot1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					



Procédure de demande de cotation

		DC		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation			Total requis	Total	%	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4						5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o				p
1	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Bassi/B	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																				



✓ Gestion 2017

N°	Marchés (N°& Intitulé)	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% Global
		2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Fourniture et livraison de 400 tables bancs à deux places, 100 tables-tabouret, 5 tables pour enseignants et 5 chaises pour enseignants Lot1	0	1	1	1	1	0	0	0	1	NA	0	0	0	1	0	0	15	6	40%	66%
2	Fourniture et livraison de 400 tables bancs à deux places, 100 tables-tabouret, 5 tables pour enseignants et 5 chaises pour enseignants Lot2	0	1	1	1	1	0	0	0	1	NA	0	0	0	0	0	0	15	5	33%	
3	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	0	0	15	13	87%	
4	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	1	1	0	0	15	11	73%	
5	Concostruction d'une clôture de 70 ml et du logement de la sage femme de Sirarou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	0	15	14	93%	



N°	Marchés (N°& Intitulé)	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% Global
		2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
6	travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sonnoumon Lot1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	0	15	14	93%	
7	travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sirarou Lot2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	0	15	14	93%	
8	Travaux de construction de deux blocs de 4 boutiques à Sonnoumon	1	1	0	1	1	0	0	0	0	NA	0	0	1	1	1	0	15	7	47%	
9	Travaux d'ouverture de 10 Km de voies urbaines à N'Dali Lot1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	NA	0	0	1	1	0	0	15	6	40%	
10	Travaux d'ouverture de 10 Km de voies urbaines à Boko et Komiguéa Lot2	0	1	1	1	1	0	0	0	0	NA	1	1	1	1	1	0	15	9	60%	
11	Construction d'un module de 3 classes+bureau +magasin à l'EPP Gah Winra	0	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	1	1	0	0	15	10	67%	
12	Construction d'un module de 3 classes+bureau +magasin à l'EPP Bournin	0	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	1	0	1	0	15	10	67%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					

**ANNEXE 4 : Tableaux de détermination du délai moyen de passation**

➤ **Gestion 2016**

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Bassi/B (lot 1)	30	19	Indisponibilité du contrat	Indisponibilité du contrat	49
2	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP Sirareu/C (lot 2)	30	19	35	22	106
3	Construction d'un module de 03 trois classes+bureau et magasin avec équipements à l'EPP de Tanga (lot 4)	30	19	35	22	106
4	Acquisition de 20 vingt motos avec accessoires au profit de la Mairie de N'Dali	Avis d'appel d'offres indisponible	0	41	14	55
5	Travaux de curage de caniveaux et de Désherbage des rues dans la ville de N'Dali	32	0	36	0	68
Délai global						384
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						185
Volume de marchés concernés (pertinents)						4
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						46

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai		De la date de publication de	Du dépôt des plis à	De l'attribution provisoire à la	De la signature du	Total
	Intitulés du marché						
1	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot1)		indisponibilité de la première publication de l'avis d'appel d'offres	1	47	100	148
2	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de N'Dali par l'approche participative avec la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exercice 2016 (Lot2)		indisponibilité de la première publication de l'avis d'appel d'offres	1	47	100	148
3	Construction d'une clôture de 70 ml et du logement de la sage femme de Sirarou		35	8	35	55	133
4	travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sonnoumon Lot1		31	7	49	14	101
5	travaux de construction d'un magasin de warrantage à Sirarou Lot2		31	7	49	14	101
6	Construction d'un module de 3 classes+bureau +magasin à l'EPP Gah Winra		indisponibilité de la publication de l'avis d'appel d'offres	5	68	24	97
7	Construction d'un module de 3 classes+bureau +magasin à l'EPP Bournin		indisponibilité de la publication de l'avis d'appel d'offres	5	indisponibilité du contrat	indisponibilité du contrat	5
Délai global							733
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat							324
Volume de marchés concernés (pertinents)							6
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats							54